

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Séance ordinaire du 14 mars 2023 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 11

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 11
Contre : 00
Abstentions : 00

Date de convocation : 06/03/2023

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

Excusés : Néant

Secrétaire de séance : MOUNET Nathalie

DEL 2023_03_04 : Affectation des Résultats 2022 du lotissement des Peupliers

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le **Conseil municipal**,

- **Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
- **Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
- **Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,98
- un excédent reporté de :	37 241,05
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	37 242,03
- un excédent d'investissement de :	683,78
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un excédent de financement de	683,78

DÉCIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	37 242,03
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	37 242,03
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	683,78

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

